

LES OFFICES NOTÉS FRANCISCAINS PUBLIÉS EN 1773

OFFICES NOTÉS,

A L'USAGE

DES FRÈRES MINEURS DE S. FRANÇOIS,

CONVENTUELS,

DES RELIGIEUSES CLARISSES,

ET DES RELIGIEUX ET RELIGIEUSES

DU TROISIÈME ORDRE.



A PARIS,

Rue S. Jacques, près de S. Yves, au Coq & au Livre d'Or,

Chez { LOTTIN l'aîné, Imprimeur-Libraire Ordinaire de Mgr le DAUPHIN
de la VILLE, & des Trois Ordres de S. FRANÇOIS;
EUGÈNE ONFROY, Libraire.

M. DCC. LXXIII.

AVEC PRIVILÈGE DE S. M. T. C.

PAR FABIEN GUILLOUX, OFM

L'unique exemplaire connu des *Offices notés à l'usage des Frères mineurs de S. François* publié à Paris par Augustin-Martin Lottin l'Aîné en 1773 est aujourd'hui conservé dans le fonds patrimonial de la bibliothèque des Frères mineurs de Toulouse (cote : Anc. 38). Outre sa rareté, cet ouvrage est précieux en raison de ses liens à un événement clef et inouï de l'histoire franciscaine française : l'union des branches réformées de l'Observance à celle des Conventuels en 1771. En ce sens, il est un témoin privilégié de la tentative d'uniformisation liturgique étendue « à l'usage des Frères mineurs de s. François, Conventuels, des religieuses Clarisses, et des religieux et religieuses du Troisième Ordre » – autrement dit aux trois ordres de la famille franciscaine ¹ – qui se met en place dans les années 1771-1773 sur le modèle des Conventuels.

Particularités bibliographiques

D'un point de vue technique, la description et l'analyse de l'ouvrage sont complexes : il s'agit d'un volume de petit format (203 x 140 mm) se présentant sous la forme d'un recueil factice de dix-sept fascicules édités séparément avec leur pagination propre ².

FASC.	P°	FÊTES	ÉDITEURS	N° DES FASC. IMPRIMÉS EN 1773
	[1]	[Page de titre]	A.-M. Lottin (1773)	
	[2]	[Vierge]		
	3	Table suivie, selon l'ordre des mois, des XV. offices notés		
	4	Table alphabétique des XV. Offices notés		
[1]	1-4	In Festo Omium Sanctorum universi seraphici Ordinis	A.-M. Lottin (1773)	Fr. Min. Conv. (1)
[2]	1-2	In Festo Transl. Almæ Domus B. M. V.	A.-M. Lottin (1773)	Fr. Min. Conv. (2)
[3]	1-4	In Festo Sacrorum quinque Vulnerum Domini nostri Jesu Christi	A.-M. Lottin (1773)	Fr. Min. Conv. (3)
[4]	1-4	In Festo S. Gabrielis, Archangeli	A.-M. Lottin (1773)	Fr. Min. Conv. (4)
[5]	1-47	Office du Sacré Cœur de Jésus	[P. G. Le Mercier (av. 1771)]	
[6]	1-2	In Festo Sacratissimi Cordis D. N. J. C.	A.-M. Lottin (1773)	Fr. Min. Conv. (5-2°)
[7]	1-8	In Festo S. Antonii de Padua, Confessoris	A.-M. Lottin (1773)	Fr. Min. Conv. (6)
[8]	1-8	In Festo S. Bonaventuræ, Episcopi & Confessoris, atque Ecclesiæ Doctoris	A.-M. Lottin (1773)	Fr. Min. Conv. (7)
[9]	1-10	In Festo S. Camilli de Lellis, Clericorum Regularium	[P. G. Le Mercier (av. 1771)]	
[10]	1-8	In Festo Stæ Claræ, Virginis	A.-M. Lottin (1773)	Fr. Min. Conv. (8-2°)
[11]	1-4	In Festo S. Hieronymi Æmiliani, Confessoris	A.-M. Lottin (1771)	
[12]	1-4	In Festo S. Josephi Calasactii, Confessoris	A.-M. Lottin (1771)	
[13]	1-8	In Festo Impressionis Sacr. Stigmatum in corpore S. P. N. Francisci	A.-M. Lottin (1773)	Fr. Min. Conv. (9-3°)
[14]	1-4	In Festo S. Josephi a Cupertino, Confessoris	A.-M. Lottin (1771)	
[15]	1-24	In Solemnitate seraphici Patris S. Francisci	A.-M. Lottin (1773)	Fr. Min. Conv. (10-2°)
[16]	1-4	In Festo S. Joannis Cantii, Confessoris [Ad I. Vesperas]	A.-M. Lottin (1771)	
[17]	1-4	In Festo S. Joannis Cantii, Confessoris [Ad Missam]	A.-M. Lottin (1771)	
	[1-2]	Privilège du Roi	A.-M. Lottin (1773)	
	[3-4]	Catalogue des livres à l'usage des Frères mineurs de S. François		

Les fascicules 5 et 9 ne sont ni datés ni signés. Il est toutefois possible de les attribuer à l'atelier de Pierre-Gilles Le Mercier (1698-1773) ; en 1771, ils figurent en effet dans le *Catalogue des usages romains, et*

1. À l'intérieur du premier Ordre, les Récollets et les Capucins ne sont toutefois pas concernés par cette union et conservent leur autonomie.
2. L'Office du Sacré-Cœur et celui de s. Jean Cantius se composent de deux fascicules chacun.

des *differens ordres religieux* publié par son neveu Augustin-Martin Lottin l'ainé (1726-1793), qui reprend le privilège à son compte³. Cinq autres fascicules (n° 11-12, 14, 16-17) ont été publiés par Augustin-Martin Lottin l'Ainé en 1771 ; ils sont clairement identifiables par le colophon suivant :

PARISIIS,
Typis AUG. MART. LOTTIN, Serenissimi Delphini,
nec-non Urbis Biblio-Typographi, viâ San-Jacobzâ,
sub signis Galli & Libri Aurei, 1771.

En 1773, l'ensemble des fascicules est rassemblé par Lottin sous une seule page de titre (p.1), complétée d'une *Table suivie, selon l'ordre des mois, des XV. offices notés* (p. 3) et d'une *Table alphabétique des XV. Offices notés* (p. 4). À la fin de l'ouvrage ont de même été ajoutés le *Privilège du Roi* et un *Catalogue des livres à l'usage des Frères mineurs de S. François* disponible chez l'éditeur. Pour réaliser cette nouvelle édition, Augustin-Martin Lottin réutilise les sept fascicules préexistants (n° 5, 9, 11-12, 14, 16-17) auxquels il ajoute dix nouveaux fascicules (n° 1-4, 6-8, 10, 13, 15). Chacun de ces derniers est alors doté d'un numéro de planche du type : « Fr. Min. Conv. (1) » qui, tout en tenant compte des anciens et des nouveaux éléments, donne sa cohérence à l'ensemble du recueil.

Bien que Le Mercier et Lottin recourent tous deux à la composition en juxtaposition selon le procédé d'Attaignant, leurs typographies musicales et leurs mises en page divergent de manière sensible : Le Mercier utilise en effet un caractère inconnu (dimensions : portée 4 lignes = 22,8 mm ; notes carrées, caudées et losangées) peut-être à rapprocher du *moyen plain-chant* « d'un plus gros œil » signalé dans l'inventaire de la maison Ballard en 1698 ; Auguste-Martin Lottin utilise quant à lui un caractère identique au *petit plain-chant* en usage chez les Ballard depuis le xvii^e siècle (dimensions : portée 4 lignes = 5,8 mm ; notes carrées, caudées et losangées)⁴.

Planche 1a : *In Festo Sancti Camilli de Lellis*, [Paris], [Pierre-Gilles Le Mercier], [av. 1771], p. 1.

Planche 1b : *In Festo S. Gabrielis, Archangeli*, Paris, Augustin-Martin Lottin, 1773, fasc. « Fr. Min. Conv. (4) », p. 1.

3. *Catalogue des usages romains, et des differens ordres religieux : du fonds de P. G. Le Mercier ; qui se vendent chez A. M. Lottin, l'ainé, imprimeur-libraire ordinaire de Mgr le Dauphin & de la Ville, rue S. Jacques, près de S. Yves, au Coq & au Livre d'or, Paris, 1771.* F-Pn/ Δ 2621
4. Laurent GUILLO, *Pierre I Ballard et Robert III Ballard. Imprimeurs du roy pour la musique (1599-1673)*, vol. 1, Liège, Mardaga, 2003, p. 216, 217.

Contexte de la publication

L'ouvrage naît dans le contexte bien particulier de l'union, en 1771, des deux branches franciscaines de l'Observance et des Conventuels, canoniquement séparées depuis 1517⁵. Cet événement unique dans l'histoire de l'ordre franciscain s'inscrit dans le cadre des projets réformateurs de la Commission des Réguliers placée sous l'égide de Loménie de Brienne⁶. Au cours de leur *Chapitre national* tenu au Grand couvent des Cordeliers de Paris du 5 septembre au 6 octobre 1769, les Observants français demandèrent en effet à ne former qu'une seule et unique branche franciscaine en se rattachant aux Conventuels. Ces derniers, réunis en *Chapitre national* à Aix du 23 avril au 4 mai 1770, s'y opposèrent vigoureusement mais durent céder devant les pressions de Clément XIV, lui-même frère mineur conventuel. Les représentants des deux branches tinrent finalement chapitre commun du 17 au 28 septembre 1770 et s'accordèrent sur les modalités de cette union⁷. Le *Procès verbal des séances de l'assemblée des députés des deux observances des religieux cordeliers tenue au grand couvent des Cordeliers de Paris* dressée le 17 septembre 1770, conclut :

En conséquence il a été unanimement arrêté que les religieux cidevant observantins prendront l'habit des religieux conventuels, seront soumis à leur général, se conformeront aux mêmes usages, embrasseront les mêmes lois, observeront les mêmes constitutions et ne formeront avec eux qu'un seul et même ordre vivant sous la même règle sous le nom de freres mineurs conventuels⁸.

Le 9 août 1771, l'union est officiellement entérinée par le bref pontifical *Sacram minorum familiam* et, l'année suivante, de nouvelles *Constitutiones Fratrum Minorum Sancti Francisci Conventualium* sont publiées à Paris⁹. Parmi les points de réformes, il est notamment prescrit de suivre désormais la dernière édition du *Breviarium* (Venise, 1768) réformé sous le généralat de Carlo Antonio Calvi (1747-1753)¹⁰, le cérémonial et le chant de la tradition romaine :

Constitutiones in caput tertium Regulæ. De Divino Officio. Titulus Primus.

2. Determinandis igitur à proximioribus Capitulis Provincialibus horis, Divina Officia celebrari decernimus : ad quæ Officia quantocius assumatur novum Ordinis Breviarium, de Reverendissimi Patris Magistri Calvi, Ministri Generalis mandato, Venetiis anno 1768 editum. Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Ceremonias, Rubricas, cantum, modumque penitus uniformem standi, genuflectendi, sedendi, inclinandi, tenebunt omnes. Sanctorum Ordinis nostri propria Officia celebrentur, observentur quoque a Fratribus ordinariæ Diœcesanorum in suis Diœcesibus, sicut & aliæ festivitates, ex voto & devotione¹¹.

5. Lázaro IRIARTE, *Histoire du franciscanisme*, Éditions du Cerf – Les Éditions franciscaines, 2004, p. 211-296.

6. Charles GUÉRIN, « Les monastères franciscains et la Commission des Réguliers », *Revue des questions historiques*, 18 (1875), p. 76-135.

7. Pierre MORACCHINI, « Restructuration dans l'Ordre de saint François au XVIII^e siècle. La conventualisation des Observants français (1771) », *Miscellanea Franciscana*, 92/III-IV (1992), p. 575-598. – Voir aussi, Clément SCHMITT, « La Fusione degli Osservanti con i Conventuali di Francia decisa da Clemente XIV a Roma nel 1771 », *Studi Francescani*, 87 (1990), p. 265-282.

8. P-Fan/ G9 51 – *Procès verbal des séances de l'assemblée des députés des deux observances des religieux cordeliers tenue au grand couvent des Cordeliers de Paris en l'année mil sept cent soixante dix*, p. [7].

9. *Constitutiones Fratrum Minorum Sancti Francisci Conventualium, Ad breviorum methodum redactæ, et a Clemente XIV confirmatæ ac declaratæ* (Paris, Michel Lambert, 1771 [sic pour 1772]). Exemplaire consulté : Paris, Bibliothèque franciscaine des capucins / FF 8/3.

10. Ouvrage non identifié. Peut-être s'agit-il des *Officia recentiora sanctorum et beatorum pro fratribus & monialibus Ord. Min. s. p. Francisci juxta decreta summorum pontificum usque ad hanc diem concessa*, Venetiis, apud Franciscum Storti, 1758 mentionnés par les bibliographes ? Signalons aussi l'existence d'un *Breviarium romanum ad usum fratrum minorum Sancti Francisci conventualium, monialium S. Claræ, ac tertii ordinis utriusque sexus*, Venetiis, typis & impensis Nicolai Pezzana, 1770. Ouvrages non consultés.

11. *Constitutiones Fratrum Minorum Sancti Francisci Conventualium*, op. cit., p. 91.

C'est un phénomène bien connu que toute réforme religieuse s'accompagne à plus ou moins brève échéance d'une réforme de la liturgie en vue d'une unification des pratiques. Les trois livres pointés par les constitutions (bréviaire, cérémonial, chant) sont justement ceux à travers lesquels se forge une identité communautaire et nouvelle là où, jusqu'alors, chaque branche, parfois même chaque province, possédait sa propre tradition¹². Dans les faits, cela se traduit souvent par une réforme systématique des livres liturgiques. Le *Catalogue des livres à l'usage des Frères mineurs de s. François, Conventuels, des clarisses, et des religieux et religieuses du Tiers ordre* placé par Augustin-Martin Lottin à la fin des *Offices notés* donne une vue d'ensemble des nouveaux livres nécessaires.

 CATALOGUE DES LIVRES A L'USAGE DES FRÈRES MINEURS DE S. FRANÇOIS, CONVENTUELS, DES CLARISSÉS, ET DES RELIGIEUX ET RELIGIEUSES DU TIERS ORDRE; Lesquels se vendent chez LOTTIN aîné & ONFROY Libraires; rue S. Jacques, près de S. Yves, au Coq & au Livre d'Or.	
MISSALE : comme les Missels Franciscains. Il n'y a point de Messes nouvelles.	
PROCESSIONAL : comme celui des Franciscains.	
BREVIARIUM Franciscanum, maximo caractere (pour le Lutrin) Paris, Thiery, 1696, 1 vol. grand in-folio.	
Les mêmes Libraires n'en ont plus que 75 Exemplaires, pour lesquels ils ont fait les frais d'une Edition de tous les Offices nouveaux, à l'Usage des Conventuels. Ce Breviaire se vendoit en feuilles 130 liv. ils l'offrent jusqu'au dernier Décembre 1774.	
En feuilles, à	27 l.
Veau, à	34 l.
Veau, garni de Bossettes & Corroyes, à	42 l. 10 f.
BREVIARIUM , 2 vol. in-12.	
En feuilles, plié, battu & cartonné,	9 l.
Maroquin noir, tranche rouge,	13 l.
Maroquin noir, tranche dorée,	15 l.
Maroquin rouge, tranche dorée, dentelles,	17 l.

Planche 2a : *Catalogue des livres à l'usage des Frères mineurs de s. François* dans *Offices notés à l'usage des Frères mineurs de S. François*, Paris, Augustin-Martin Lottin, 1773, p. [3].

BREVIARE , avec Rubriques Françoises, 4 vol. in-4°.	
En feuilles, plié, battu & cartonné,	46 l.
Veau, tranche rouge,	56 l.
Veau, tranche dorée,	62 l.
Maroquin noir, tranche rouge,	67 l.
Maroquin noir, tranche dorée,	70 l.
—le même, 2 vol. in-4°.	
En feuilles, plié, battu & cartonné,	37 l. 10 f.
Veau, tranche rouge,	43 l. 10 f.
Veau, tranche dorée,	46 l. 10 f.
Maroquin noir, tranche rouge,	49 l. 10 f.
Maroquin noir, tranche dorée,	52 l. 10 f.
SUPPLÉMENT au Breviaire , in-4°.	
En feuilles,	4 l.
Bazane brune, tranche rouge,	6 l.
—le même, grand in-8°.	
En feuilles,	3 l.
Bazane brune, tranche rouge,	4 l.
—le même, in-12.	
En feuilles,	2 l.
Bazane brune, tranche rouge,	2 l. 10 f.
DIURNAL , grand in-8°.	
En feuilles, plié, battu & cartonné,	7 l. 10 f.
Veau, tranche rouge,	8 l. 5 f.
Veau, tranche dorée,	9 l. 5 f.
Maroquin noir, tranche rouge,	10 l. 5 f.
Maroquin noir, tranche dorée,	11 l. 5 f.
—le même, in-32, sous-pressé.	
SUPPLÉMENT au Diurnal , in-8°, en feuilles,	15 f.
OFFICES nouveaux notés , in-8°, gr. form. en feuilles,	5 l.
En bazane brune, tranche rouge,	6 l.
MARTYROLOGIUM : comme celui des Franciscains.	
Les mêmes Libraires offrent jusqu'au dernier Décembre 1774, la <i>Vie de S. François d'Assise</i> , par le P. Chalippe.	
1 vol. in-4°, grand papier, qui se vendoit 12 l. à 6 l.	
1 vol. in-4°, petit papier, qui se vendoit 9 l. à 4 l. 10 f.	

Planche 2b : *Catalogue des livres à l'usage des Frères mineurs de s. François* dans *Offices notés à l'usage des Frères mineurs de S. François*, Paris, Augustin-Martin Lottin, 1773, p. [4].

Deux constats s'imposent. Premièrement, tous les livres ne nécessitent pas d'être réédités, notamment le missel, le processionnal et le martyrologe pour lesquels les anciens exemplaires sont toujours valides. Deuxièmement, seules trois nouveautés sont à signaler : un « Supplément au Breviaire », un « Supplément au Diurnal » et les « Offices nouveaux notés », tous trois se vendant soit « en feuille [i.e. en fascicules séparés] » soit reliés « En bazane brune, tranche rouge ». Cette dernière mention semble correspondre à l'exemplaire toulousain des *Offices notés* franciscains ; il se vendait six livres en 1773.

12. Fabien GUILLOUX, « Musique et identités franciscaines en France (xv^e-xvii^e siècles) », *Études Franciscaines*, I/1-2 (2008), p. 59-88 ; *idem*, « Introduction aux cérémoniaux franciscains », *Les cérémoniaux catholiques en France du xvii^e au xix^e siècles. Une littérature de codification des rites liturgiques*, dir. C. Davy-Rigaux, B. Dompnier et D.-O. Hurel, Thurnout, Brepols, 2009, p. 357-371.

Particularités de contenu

Derrière le titre *Offices notés* se dissimule en réalité un *sanctoral* noté propre à la famille franciscaine contenant quinze offices classés selon l'ordre du calendrier liturgique :

29 novembre	<i>In Festo Omium Sanctorum universi seraphici Ordinis</i>
10 décembre	<i>In Festo Transl. Almæ Domus B. M. V.</i>
30 janvier	<i>In Festo Sacrorum quinque Vulnerum Domini nostri Jesu Christi</i>
18 mars	<i>In Festo S. Gabrielis, Archangeli</i>
31 mai	<i>Office du Sacré Cœur de Jésus</i>
13 juin	<i>In Festo S. Antonii de Padua, Confessoris</i>
14 juillet	<i>In Festo S. Bonaventuræ, Episcopi & Confessoris, atque Ecclesiæ Doctoris</i>
30 juillet	<i>In Festo S. Camilli de Lellis, Clericorum Regularium</i>
12 août	<i>In Festo Stæ Claræ, Virginis</i>
13 août	<i>In Festo S. Hieronymi Æmiliani, Confessoris</i>
27 août	<i>In Festo S. Josephi Calasancii, Confessoris</i>
17 septembre	<i>In Festo Impressionis Sacr. Stigmatum in corpore S. P. N. Francisci</i>
18 septembre	<i>In Festo S. Josephi a Cupertino, Confessoris</i>
4 octobre	<i>In Solemnitate seraphici Patris S. Francisci</i>
26 octobre	<i>In Festo S. Joannis Cantii, Confessoris</i>

Pour autant, il ne s'agit pas d'un *sanctoral* complet, mais d'un supplément qui, en 1773, vient soit compléter soit se substituer au *sanctoral* en usage. Y figurent en effet les saints nouvellement entrés au calendrier comme Camille de Lellis (1550-1614), canonisé par Benoît XIV le 29 juin 1746, et dont les textes de l'office furent promulgués par décret de la Congrégation des Rites le 15 décembre 1762¹³. Lui ont été adjoints les quatre offices de Joseph de Copertino, frère Mineur conventuel (1603-1663), de José de Calasanz, cordigère de s. François (1557-1648) et fondateur des Scolopes (1617), de Jean Cantius (1390-1473) et de Jérôme Émilien (1481-1537), tous quatre canonisés par Clément XIII le 16 juillet 1767¹⁴. Est aussi présent l'office du Sacré-Cœur composé par M^{gr} Bruni et le p. Salvi dont le culte est autorisé par Clément XIII le 11 mai 1765¹⁵. Enfin, plus curieux ici, on trouve une série de nouveaux offices pour quatre des principaux saints de la famille franciscaine : s. François d'Assise, s^{te} Claire d'Assise, s. Antoine de Padoue et s. Bonaventure.

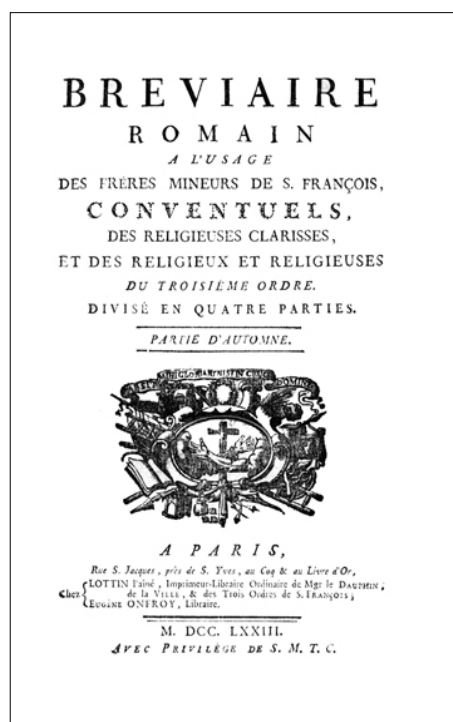


Planche 3 : *Breviaire Romain à l'usage des Frères mineurs de s. François*, Paris, Augustin-Martin Lottin, 1773.

13. *Vies des saints et des bienheureux selon l'ordre du calendrier avec l'historique des fêtes*, t. VIII, dir. Bénédictins de Paris, Paris, Letouzey & Ané, 1949, p. 424-428.
 14. Lorenzo DI FONZO, « Santità serafica, Santi, Beati et Venerabili dei tre Ordini Francescni, 1209-1989 », *Miscellanea Francescana*, 89 (1989), p. 137-235. Ici, p. 164, n°59 ; p. 212, n°425.
 15. Auguste HAMON, « Cœur (Sacré) », *Dictionnaire de spiritualité*, t. 3, col. 1023-1046. Ici, col. 1036.

La consultation du *Breviaire Romain à l'usage des Frères mineurs de s. François* publié par Auguste-Martin Lottin la même année que les *Offices notés* apporte ici quelques éclaircissements et compléments d'informations. La page de titre tout d'abord (Planche 3) indique qu'il s'agit bien d'un même programme éditorial : même intitulé, même présentation. En réalité, on constate rapidement que l'édition est antérieure à 1773. En effet, devant faire face aux besoins urgents de livres réformés, Augustin-Martin Lottin semble avoir tout simplement rentabilisé son fonds de bréviaires invendus en remplaçant la page de titre originelle par une nouvelle, complétée d'extraits de la bulle *Præcipuum sacro-sancti Apostolatus* (16 février 1742) de Benoît XIV, d'une table de Comput et d'un calendrier. L'imprimeur ne s'en cache d'ailleurs pas, puisque dans son *Catalogue* il fait la promotion d'un *Breviarium Franciscanum, maximo caractere* (pour le Lutrin) publié par Denis Thierry en 1696 : « Les mêmes Libraires n'en ont plus que 75 Exemplaires, pour lesquels ils ont fait les frais d'une Edition de tous les Offices nouveaux, à l'Usage des Conventuels », précise-t-il (Planche 2a). L'exemplaire du *Breviaire Romain* consulté est toutefois plus récent, probablement du fonds de Pierre-Gilles Le Mercier et semble correspondre au « Breviaire, avec Rubriques Françaises » en quatre volumes signalé dans le *Catalogue* de Lottin l'Aîné (Planche 2b)¹⁶. Fait remarquable, les trois volumes conservés (manque la partie d'hiver) comportent, insérés avant reliure aux endroits assignés par le *sanctoral*, une série de fascicules désignée comme « Supplément au Bréviaire » dans le *Catalogue* (Planche 2b). En voici l'inventaire :

DATE	FÊTES	N° DES FASC.
16 février	<i>Fête du B. Grégoire X, Pape et Confesseur</i>	Fr. Min. Conv. (8)
30 mars	<i>Fête de la B. Angel de Foligny, Veuve</i>	Fr. Min. Conv. (13)
3 avril	<i>Fête du Bienheureux Benoist de S. Philadelphie, Confesseur</i>	Fr. Min. Conv. (13-2°)
12 avril	<i>La Fête du Bienheureux Ange de Clavasio, Confesseur</i>	Fr. Min. Conv. (13-3°)
	<i>Le V. Dimanche après Pasque. La Dédicace de Notre Très-Sainte Eglise patriarcale d'Assise</i>	Fr. Min. Conv. (14)
29 mai	<i>De S. Jean Nepomucène, Martyr</i>	Fr. Min. Conv. (21-2°)
19 juin	<i>La Fête de la Bienheureuse Micheline, Veuve</i>	Fr. Min. Conv. (25-2°)
22 juin	<i>La Commémoration des saints, dont les Corps ou les Reliques sont conservés dans les Eglises de notre Ordre</i>	Fr. Min. Conv. (26)
15 juillet	<i>Mémoire de la canonisation du séraphique P. S. François</i>	Fr. Min. Conv. (30-1°)
30 juillet	<i>La Fête de S. Camille de Lellis, Confesseur, Fondateur des Clercs-Réguliers-Hospitaliers</i>	Fr. Min. Conv. (30-2°)
29 mai	<i>S. Jean Népomucène</i>	Fr. Min. Conv. (32)
13 août	<i>La Fête de S. Jérôme Émilien, Confesseur</i>	Fr. Min. Conv. (32-2°)
27 août	<i>La Fête de Saint Joseph Calasanctius, Confesseur</i>	Fr. Min. Conv. (34-2°)
6 septembre	<i>La Fête de S^{te} Jeanne-Françoise Fremiot de Chantal, fondatrice de l'Ordre des religieuses de la Visitation de S^{te} Marie</i>	Fr. Min. Conv. (36)
9 septembre	<i>La Fête de la bienheureuse Seraphine de Sforce, veuve du II. Ordre</i>	Fr. Min. Conv. (36-2°)
11 septembre	<i>Quatrième jour dans l'Octave de la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie</i>	Fr. Min. Conv. (37)
18 septembre	<i>La Fête de S. Joseph de Copertino, Confesseur</i>	Fr. Min. Conv. (39)
12 octobre	<i>La Fête de S. Seraphin du Mont-Grenier, Confesseur</i>	Fr. Min. Conv. (43)
19 octobre	<i>La Fête de S. Pierre d'Alcantara, Confesseur</i>	Fr. Min. Conv. (45)
26 octobre	<i>La Fête de S. Jean Cantius, Confesseur</i>	Fr. Min. Conv. (46)
26 novembre	<i>Fête de la B^{hse} Dauphine, Vierge</i>	Fr. Min. Conv. (48)

16. Toulouse, Bibliothèque des Franciscains [Anc. suppl. 13/1-3. L'exemplaire provient de l'ancien monastère des clarisses de Limoges.

Cet inventaire présente des caractéristiques qu'il conviendra bien sûr de vérifier auprès d'autres témoins. Il permet toutefois de confirmer qu'avec les *Offices notés* ils participent tous deux d'un même programme éditorial comme en atteste la page de titre commune mais aussi le principe de numérotation continue des planches du *Supplément*. En revanche, force est de constater que tous les offices nouveaux du *Bréviaire romain* ne se retrouvent pas dans les *Offices notés*. Inversement, il est flagrant que dans l'exemplaire toulousain manquent à l'appel un certain nombre de fascicules dont les quatre principaux offices de s. Antoine de Padoue (13 juin), s. Bonaventure (15 juillet), s^{te} Claire d'Assise (11 août) et s. François d'Assise (4 octobre). Ils auraient normalement dû trouver place aux dates prévues par le calendrier, mais il semble que les clarisses de Limoges qui en avaient l'usage aient préféré maintenir pour ces fêtes les offices traditionnels tels qu'indiqués dans le *Bréviaire romain*, allant à l'encontre des volontés unificatrices sur le modèle des Conventuels.

L'histoire de nouveaux Offices franciscains aux xvii^e et xviii^e siècles reste encore à écrire¹⁷. Quelques éléments peuvent toutefois d'ores et déjà être avancés à propos de l'office *Ecce qui in vita sua* présent dans les *Offices notés* pour la fête de s. François d'Assise : il remplace ici le célèbre office rythmique *Franciscus vir catholicus* composé par Julien de Spire († ca. 1250) entre 1229 et 1235 que les Conventuels abandonnèrent en 1737 – les capucins firent de même en 1741 – au profit de ce nouveau texte dû à Antonio Azzoguidi¹⁸.

17. Damien Vorreux, « Offices parisiens des xvii^e et xviii^e siècles en l'honneur de saint François d'Assise », *Revue Mabillon*, 73 (2001), p. 243-270.

18. Livarius Oliger, « De ultima mutatione Officii S. Francisci », *Archivum Historicum Franciscanum*, 1 (1908), p. 45-49 ; *idem*, « De fatis Officii liturgici S. Antoni Patavini », *Antonianum*, VI/3 (1931), p. 263-272.